

Assemblée générale de l'Association Animations et Loisirs de Belleserre 81540

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue Jeudi 06 février 2025 à 20h30 sur invitation adressée à tous les habitants du village par Mr Vittaut Lionel et Mme Papin Florence (Co présidents de l'association)

Étaient présents :

PERRAMOND Stéphanie
LAPASSAT Jean-Luc
CAPUZZI Nathalie
GONCALVES Julia
ROUANET Maïlys
JANZEN Edith
PETIT Solange
PUJOL Christian
CHAVAGNE Mathis
CHAVAGNE Jean-Marc
PETIT Jean-Marie

RODRIGUES Karine
SOBERA Christiane
SEGREVILLE Nathalie
ROUANET Emmanuel
ROUANET Gwendaël
PLO Martine
LEBLANS Gabrielle
MOLINIER Laurent
GONCALVES Christian
PAPIN Florence
VITTAUT Lionel

Étaient excusés :

Valérie PLO et Irène GRANIER.

Ordre du jour

Rapport d'activités 2024
Rapport financier 2024
Renouvellement du bureau
Réflexion sur les animations 2025
Questions diverses

1-Rapport d'activités 2024

- Belote :

Les concours ont eu lieu de Janvier à début Juillet et de Septembre à fin décembre pour un bénéfice de 429,08€.
Elles ont été gérées par Karine et Irène.

- Grillades du 1er Juin

Ce nouveau repas venait en remplacement du repas du printemps qui avait été annulé en 2023. Il y'a eu une centaine d'inscription pour un bénéfice de 131,60€

- Vide grenier du 14 Juillet :

Ce vide grenier est toujours aussi important avec une très belle fréquentation tout au long de la journée. Il nous rapporte un bénéfice de 794,65€

-Fête de Septembre + vide grenier :

Nous fêtons les 30 ans de l'association cette année et nous avons prévu de belles choses pour Juillet. Malheureusement les orages nous ont obligés à annuler puis à décaler cette fête sur le 14 septembre. Nous n'avons au final pas pu réaliser toutes les activités prévues pour juillet mais malgré tout et grâce à l'enthousiasme de Laurent et des membres, la fête a quand même eu lieu et s'est bien déroulée.

Nous avons une perte de 4230,77€ sur cet événement.

- Repas des châtaignes :

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour ce repas qui nous rapporte un bénéfice de 120,42€.

- Goûter de Noël

Le père Noël est à nouveau venu cette année gâter nos enfants du village. Nous le remercions très chaleureusement pour sa disponibilité. S'en est suivi le goûter et le loto.
Perte de 179,60€

2-Rapport financier 2023

Compte courant : 2561,68€

Livret : 3032,14€

Caisse : €

Au 31.12.2024, **perte de 1 212,41€**

3-Renouvellement du bureau :

Démissions du président Lionel VITTAUT et de la secrétaire Patricia GLEIZES

Le nouveau Bureau a été voté à l'unanimité comme suit :

Mme Florence PAPIN	Co-présidente
Mr Christian GONCALVEZ	Co-président
M. Laurent MOLINIER	Vice président
Stéphanie PERRAMOND	Trésorière
Mme Nathalie CAPUZZI	Secrétaire
Mme Nathalie SEGREVILLE	Secrétaire suppléante
Mme RODRIGUES Karine	Trésorière suppléante

Membres de l'association

CHAVAGNE Jean Marc	GRANIER Julie
PLO Martine	GONCALVES Julia
GLEIZES Jérôme	PLO Lionel
GRANIER Irène	PUJOL Christian
GRANIER Jean Paul	CHAVAGNE Bastien
LAPASSAT Jean-Luc	PETIT Solange
PETIT Jean Marie	PLO Noé
CHAVAGNE Mathis	LEBLANS Gabrielle
GLEIZES Jérémie	PLO Amélie
MOLINIER Léane	VITTAUT Alyssia
MOLINIER Célia	VITTAUT Timéo
PALAS Théo	VITTAUT Lionel
PALAS Enzo	MIROU Sarah
JANZEN Edith	ROUANET Emmanuel
ROUANET Gwendael	GLEIZES Jérémie

Notre association compte 37 membres.

4- Réflexion sur les animations 2025

- Belote

Karine et Irène continuent les belotes un vendredi sur deux. C'est Karine qui gèrera les comptes de cette activité. Gabrielle et Emmanuel ce sont proposés pour aider si besoin.

- Grillades

- Date à définir sur une prochaine réunion

- Fête locale et Vide grenier :

- Vendredi 11 Juillet : Belote
- Samedi 12 Juillet : Fête
- Dimanche 13 Juillet : Fête
- Lundi 14 juillet : Vide grenier

- **Vide grenier :**
 - Dimanche 28 septembre
- **Repas des châtaignes :**
 - Samedi 15 Novembre
- **Gouter de Noël :**
 - Samedi 20 Décembre

5- Divers

- Suite au décès de Roger SEMIN une plaque sera faite au nom de l'association.
- Un groupe de Bandas est déjà réservé pour le fête de juillet ainsi que le podium.
- Une demande de subvention sera faite à la mairie pour un montant de 2 500€.
- Il faudra penser à faire la déclaration du nouveau bureau auprès de la préfecture et des différents organismes ou est recensé l'association. (assurances, banque etc...)

Étant donné qu'il n'y a plus de propositions ni de remarques, les Co-présidents lèvent la séance à 22h30

Le Co-Président
Christian GONCALVES

La Co-Présidente
Florence PAPIN